

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le mercredi, 9 novembre 2022
18h30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier-adjoint
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
	Susie Benoit	Directrice des Finances
Est absent :	Joey Thibodeau	Greffier municipal

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Aucun citoyen présent.

Résolution: 2022-003-CF

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 4.1 « Remboursement – Consultant ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Budget 2023 du Fonds eau et égouts.

Pour information.

La directrice des Finances, Susie Benoit, présente une ébauche du budget 2023 du Fonds eau et égouts et répond aux questions des membres du comité.

3.2 Budget 2023 du Fonds général.

Pour information et suivi.

La directrice des Finances, Susie Benoit, présente une ébauche du budget 2023 du Fonds général. Elle présente également deux scénarios sur la taxation municipale ainsi qu'une liste des demandes de dons pour 2022 et 2023. Elle répond aux questions des membres du comité.

Certains membres du comité expriment leurs inquiétudes d'adopter un budget alors que de l'information importante sur certains points n'a pas encore été communiquée à la municipalité, tel que le transfert des routes. Le directeur général signale qu'une demande de rencontre a été adressée au ministre des Transports concernant le transfert des routes.

Un membre du comité demande si l'administration générale est satisfaite de l'exercice détaillé réalisé par les gestionnaires de la municipalité pour l'élaboration du budget. La directrice des Finances répond que les estimés des gestionnaires étaient réalistes et tenaient compte de l'inflation.

Le maire Denis Losier émet des commentaires sur les demandes de dons ainsi que sur l'augmentation proposée de la taxation municipale.

Après discussion, les membres du comité conviennent de ne pas voter le budget 2023 à la prochaine réunion ordinaire prévue le 14 novembre 2022. On demande si on doit prévoir une réunion du comité des Finances la semaine prochaine ou attendre d'obtenir plus d'information.

Résolution: 2022-004-CF

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'attendre plus d'information avant de prendre une décision sur le budget 2023.

ADOPTÉE

L'administration municipale fera un suivi auprès des membres du comité dès que possible.

4. AUTRES

4.1 Remboursement – Consultant

Pour information et suivi.

Un membre du comité demande qu'une réponse soit apportée au conseil municipal dès que possible concernant la facturation du consultant. Le directeur général donne des explications et ajoute que de l'information sera envoyée aux membres du comité par courriel demain.

5. DOSSIERS POUR DISCUSSIONS À HUIS CLOS

- Aucun.

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 19h44 approximativement.

Roger Robichaud, Greffier adjoint